

PRÉFECTURE
DE LA
DORDOGNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DIRECTION
DES
ACTIONS DE L'ÉTAT

BUREAU DE L'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

RÉFÉRENCE A RAPPELER

N°

DATE

CG/CN

LE PREFET DE LA DORDOGNE,

- INSTALLATIONS CLASSEES -

En exécution de l'article 34 du décret n° 77.1133 du
21 septembre 1977,

C E R T I F I E

avoir reçu une déclaration en date du 16 septembre 1989
par laquelle la distillerie St Onger à BERGERAC fait
connaître qu'elle exploite sur le site de la distillerie
Bortot à St Laurent des Vignes, autorisée par arrêté
préfectoral du 27 avril 1977 et prend la dénomination
de "SARL Distillerie de Dordogne" "Le Rabier" St LAURENT
DES VIGNES.

Les conditions d'exploitation prescrites dans
l'arrêté préfectoral sus-visé demeurent inchangées.

FAIT A PERIGUEUX LE 9 novembre 1989

LE PREFET,

(Signature)
le Chef de Bureau délégué

D. CASTELIN